

Patrouilles Vertes été 2008



Les Patrouilles vertes, dispositif mis en place pour la 8^{ème} année consécutive se structure et fait de plus en plus ses preuves sur le terrain pour sensibiliser les visiteurs aux règles de bonne conduite et à la réglementation en vigueur. Néanmoins, les milieux naturels continuent d'être soumis à une forte pression.



Bilan 2007 RAPPEL

8 000 personnes supplémentaires informées par rapport à la saison 2006, moins de déchets et bivouacs : l'action des Patrouilleurs Verts dans les Calanques a porté ses fruits .

43 000 visiteurs sensibilisés aux règles de bonne conduite

Les Patrouilles Vertes ont informé 42 950 visiteurs pour la saison 2007. Randonner sur les sentiers balisés pour éviter de piétiner la flore, ramener ses déchets, respecter la réglementation estivale en vigueur concernant le risque incendie ont été les messages délivrés. Depuis 2005, le nombre de personnes informées ne cesse de croître, passant de 35 000 à 43 000 pour cette année avec un dispositif équivalent aux saisons précédentes.

Peu de déchets sur le territoire ont été observés par les animateurs de terrain. Quant au bivouac, seulement 83 ont été recensés. Ce chiffre est en baisse constante depuis 3 ans (divisé par 8) car l'interdiction de bivouaquer commence à être connue.

Durant la période de travail des Patrouilleurs, 13 jours de fermeture du massif ont été dénombrés, qui correspondent à un niveau de danger noir au titre de l'arrêté préfectoral. Lors de ces journées les Patrouilleurs se positionnent aux différentes portes d'entrées du massif afin d'informer le public de cette interdiction d'accès. Il est à noter que le dispositif est alors relayé (si la mer le permet) par les Patrouilleurs Bleus qui ont pour mission de sensibiliser à terre les visiteurs qui n'ont pu être informés, ayant atteint le liseré côtier avant que les Patrouilleurs Verts n'arrivent.

Les jours d'interdiction d'accès au massif, peu de visiteurs se sont rendus dans les Calanques par comparaison à d'autres années où ces journées de danger noir correspondaient au nombre de personnes sensibilisées le plus élevé. Cette connaissance de la possible fermeture d'un espace naturel s'explique par un bon relais presse (revue de presse saison estivale) et par un renforcement significatif des moyens d'information de la part de tous les acteurs, dont les propriétaires et gestionnaires publics (Préfecture, Mairies, ONF, CDT13, Conseil Général...).

Chaque année, le dispositif des Patrouilles Vertes élaboré avec tous les partenaires s'améliore. La sensibilisation sur terre porte ses fruits, la prise de conscience des enjeux de préservation, et du rôle actif des usagers dans ce sens va en s'accroissant.

Néanmoins tout ceci reste insuffisant : les milieux naturels continuent d'être soumis à une forte pression due à la fréquentation, le non respect de la réglementation et les conflits d'usages se développent de manière alarmante dans certaines zones, ce qui souligne la limite de la sensibilisation sans moyens de police adaptés aux enjeux.

« Dispositif Patrouilles Vertes »

Dans le cadre de l'application de l'arrêté préfectoral réglementant l'accès et la circulation en saison estivale dans le massif des Calanques et du dispositif général mis en place en partenariat avec le Bataillon des Marins Pompiers de la Ville de Marseille, l'O.N.F., la Police Municipale, la Préfecture, le G.I.P. des Calanques de Marseille à Cassis poursuit pour la 8^{ème} année consécutive, l'opération Patrouilles Vertes.

Les Patrouilles Vertes sont des équipes mixtes, composées de deux saisonniers qui vont randonner sur les sentiers du site classé des Calanques (5 585 ha), à la rencontre des touristes et usagers du massif.

Avant saison :

Chaque année, le dispositif du G.I.P est opérationnel depuis les week-ends de mai et juin, avec 2 patrouilles.

Saison estivale :

Celui-ci est considérablement renforcé pour la saison estivale depuis le 1^{er} juillet jusqu'à la fin du mois de septembre.

Cinq équipes (18 personnes au total) se relaient 7 jours sur 7 sur les quatre principales portes d'entrée du massif : Callelongue, Morgiou/Sormiou, Gardiole/En Vau, Port-Miou/Port-Pin.



GIP des Calanques

Groupement d'Intérêt Public des Calanques de Marseille à Cassis
Parc d'Affaires Marseille Sud - Impasse le Paradou Bât. A4 - 13009 Marseille
Tél : 04 91 72 65 73 - Fax : 04 91 73 23 99 - gipcalanques@gipcalanques.fr

« Dispositif Patrouilles Vertes »

Mission d'accueil et de sensibilisation

Comme chaque année, les animateurs de terrain, abordent auprès du public les problématiques qui concernent :

- La dégradation du milieu (érosion, surfréquentation ...)
- L'éco-citoyenneté (ramener ses déchets, la cueillette, les raccourcis...)
- Le risque d'incendie
- Le patrimoine : naturel, social et culturel des Calanques
- Le projet de Parc National

Mission d'information

Les patrouilleurs informent de la réglementation par le dialogue, en insistant plus particulièrement sur les conditions d'accès et de circulation sur le massif (Arrêtés municipaux et préfectoraux) en été lié au danger de feux de forêts.

A noter, les jours de risque de feu de forêts élevé (niveau noir) les patrouilleurs se postent aux accès du massif afin d'informer les utilisateurs sur l'interdiction de la circulation.



« Dispositif Patrouilles Vertes »

Mission de surveillance

Une mission de surveillance est aussi affectée aux patrouilleurs. Elle s'axe sur différents thèmes :

- la prévention des incendies (vigies, infraction à l'apport de feu (cigarette, feux))
- les infractions liées aux différentes réglementations :
 - la circulation et le stationnement automobile,
 - les campements,
 - l'état de la signalétique,
 - la présence des déchets.

Lors d'infraction, les patrouilles n'ont aucun pouvoir de police. Seulement en cas de situation grave, une procédure d'alerte des services de police est effectuée par le Directeur du GIP des Calanques.

La surveillance s'exerce donc par des actions d'accueil, d'observation, de sensibilisation et d'information.

Opérations particulières

Une patrouille itinérante sillonne les secteurs les plus reculés des Calanques. Cette équipe a pour mission supplémentaire d'observer le comportement des usagers, et de recueillir des données nécessaires afin proposer des mesures de protection dans le cadre de Natura 2000. Elle se poste en renfort les jours de danger de niveau noir aux portes d'entrée du site.

« Dispositif Patrouilles Vertes »

Outils de communication

Les patrouilleurs sont munis de deux documents destinés aux usagers :

- la Charte de Bonne Conduite du GIP des Calanques prônant les comportements respectueux de l'environnement terrestre et marin,



- une brochure intitulée « Envie de Ballade ? » réalisée en partenariat avec le CDT 13 et tous les gestionnaires d'espaces sensibles du département (Sainte- Victoire, les Alpilles, le Massif de l'Etoile, ...) afin de diffuser un numéro unique « le 0 811 20 13 13 » à tous les massifs du département pour la connaissance du risque feu de forêts et donc de la possible fermeture des espaces naturels. Ce risque est connu à partir de 19 h la veille au soir du jour concerné par un serveur vocal.



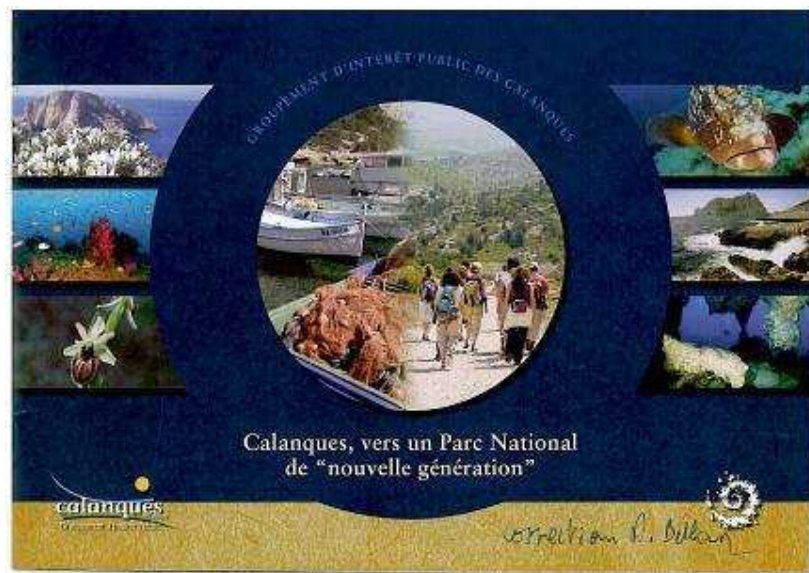
GIP des Calanques

Groupement d'Intérêt Public des Calanques de Marseille à Cassis
Parc d'Affaires Marseille Sud - Impasse le Paradou Bât. A4 - 13009 Marseille
Tél : 04 91 72 65 73 - Fax : 04 91 73 23 99 - gipcalanques@gipcalanques.fr



« Dispositif Patrouilles Vertes »

- une brochure Grand Public sur le GIP et le projet "Parc National intitulée « Calanques, vers un Parc National de « nouvelle génération » »



- autres brochures de sensibilisation sur les patrouilles bleues, la posidonie et la Caulerpa taxifolia

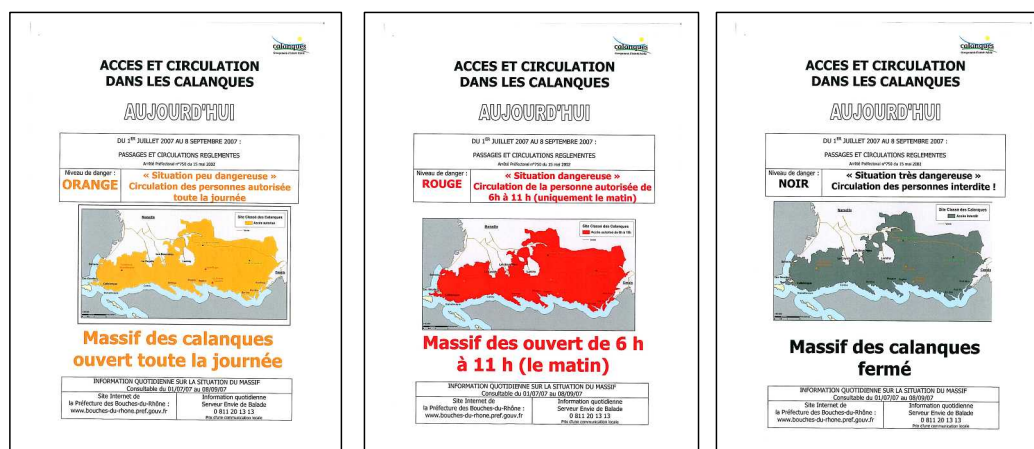


GIP des Calanques

Groupement d'Intérêt Public des Calanques de Marseille à Cassis
Parc d'Affaires Marseille Sud - Impasse le Paradou Bât. A4 - 13009 Marseille
Tél : 04 91 72 65 73 - Fax : 04 91 73 23 99 - gipcalanques@gipcalanques.fr

« Dispositif Patrouilles Vertes »

Trois affiches utilisées aux portes d'accès du site classé permettent de diffuser le niveau de danger de feu de forêts.



Sur le site du GIP des Calanques www.calanques.fr, la réglementation sur l'accès et la circulation dans le massif sont diffusées, ainsi que le numéro unique 0 811 20 13 13 permettant d'être relié à une messagerie vocale commune à tous les espaces naturels sensibles au danger de feu de forêt du département (la Sainte – Victoire, les Alpilles, le Garlaban, ...). Cette identique communication sur la situation météorologique des différents massifs du département est réalisée en collaboration avec le CDT 13.

« Dispositif Patrouilles Vertes »

« Formation Patrouilles Vertes » 4 jours

Théorie (2 j):

- Présentation du massif :
 - Le milieu « naturel »
 - Les usages
 - La réglementation
 - Natura 2000 mer et terre
- Les patrouilles vertes :
 - Le dispositif
 - La journée du Patrouilleur Vert
 - La réglementation
- Intervention des partenaires du dispositif présents également sur le terrain:
 - ONF
 - Ville de Cassis
 - Département 13
 - Ville de Marseille
 - Police Nationale
 - BPM
 - Scout de France

Pratique (2j) :

- Simulation d'une intervention (jeu de rôle) auprès du Grand Public
- Intervention sur le terrain avec les 2 coordinateurs et les anciens patrouilleurs du dispositif



« Dispositif Patrouilles Vertes »

« Journée type d'un Patrouilleur Vert »

Déroulement :

8h 15 : rendez-vous au siège du GIP

8h 30 : départ sur site muni d'un téléphone portable, du cahier patrouilleur et d'une carte des calanques ainsi que des brochures de sensibilisation.

9h00 : être sur un des sites (Callelongue, Morgiou/Sormiou, Gardiole/En Vau, Port-Miou/Port-Pin).

En orange : Calanques ouvertes toute la journée
Départ de l'itinéraire proposé en fonction du site

En rouge : Calanques ouvertes de 6h à 11h
Suivre le seul itinéraire autorisé

En noir : Calanques fermées
Positionnement pour empêcher l'accès des usagers

En fin de journée, avoir remplie la main courante dans laquelle doivent être consignés les éléments suivants:

- la présence de camping,
- la présence de voiture en infraction,
- la fréquentation excessive de sentiers interdits,
- les dépôts d'ordures dans le massif (notamment En-Vau et Port-Pin).

17h 45 : retour au siège du GIP



« Dispositif Patrouilles Vertes »

« Cahier Patrouilles Vertes », un autre support

Il comprend:

- les numéros de téléphone des partenaires en cas d'urgence, (BMP, SDIS, ONF, Police Nationale, Police Municipale de Marseille, de Cassis, Gendarmerie, Direction des Parcs et Jardins (DPJ – Marseille), CEEP, Comité des Feux de Forêts de Cassis, Auberge de Jeunesse de la Fontasse, Scout de France).
- les consignes et itinéraires pour chaque patrouille,
- un document pédagogique présentant le GIP et ses missions,
- la charte de bonne conduite des calanques,
- un livret pédagogique sur le milieu physique, écologique (faune, flore terrestre et marine),
- la réglementation terrestre (arrêté préfectoral portant sur la réglementation de la circulation des personnes et des véhicules ainsi que le stationnement, arrêtés municipaux (circulation automobile),
- la réglementation marine (pêche professionnelle, pêche à pied, chasse sous-marine, pêche de loisirs, espèces marines bénéficiant d'une protection légale, espèces en danger ne bénéficiant pas d'une protection légale),
- les cartes DFCI,
- un tableau « main courante » (permettant de recenser à la journée la fréquentation, le nombre de déchets, de foyers et de bivouacs),
- un questionnaire escalade (enquête ONF),
- un avertissement avant procès verbal (pour les infractions, stationnements de véhicules, bivouac, apport de feu, abandon d'ordures).



QUELQUES CHIFFRES

- Bilan 2007

- Jours d'intervention : Week-end de mai-juin, 7j / 7 du 1^{er} Juillet au 30 septembre
- 43 000 visiteurs sensibilisés aux règles de bonne conduite
- 13 jours de fermeture du massif

- Bilan 2006

- Jours d'intervention : Week-end de mai-juin, 7j / 7 du 1^{er} Juillet au 2^{ème} week-end de septembre
- 30 259 personnes sensibilisées
- 2 foyers et / ou réchauds dont 1 éteint par les patrouilleurs
- 56 foyers hors bivouacs

- Bilan 2005

- Jours d'intervention : Week-end de mai-juin, 7j / 7 du 1^{er} Juillet au 2^{ème} week-end de septembre
- 39 482 personnes sensibilisées contre 35 170 la saison précédente (forte augmentation explicable par le nombre de jours de fermeture du site classé : 21 contre 14 en 2004).
- 21 jours de fermetures des Calanques
- 20 foyers et / ou réchauds utilisés lors de bivouacs
- 39 foyers observés hors bivouacs dont 6 éteints par les patrouilleurs